

Quoi de
neuf ?

VIE SOCIALE

Le maintien à domicile

Arrivée à un certain âge et en fonction de son état de santé et de son degré de dépendance, la question se pose de savoir si une personne en perte d'autonomie peut encore vivre à son domicile ou doit être admise dans un établissement spécialisé.



Soucieuse du bien-être de ses locataires, la SEM4V a trouvé des solutions pour aider les seniors et les personnes en situation de handicap à rester chez eux, dans la mesure du possible.

Ainsi, elle développe sur son patrimoine locatif une politique de maintien à domicile consistant à leur offrir des logements adaptés et accessibles en installant des équipements spécifiques (siège de douche, barre de maintien, douche plain-pied, WC surélevés, sols antidérapants, ...). Les travaux d'adaptabilité sont définis selon les situations, et s'effectuent dans le respect de certains critères :

- Avoir plus de 65 ans ou être en situation de handicap (carte PMR)
- Habiter au maximum dans un Type 3 (sauf si personne à mobilité réduite au sein d'une famille avec enfant)
- Habiter au maximum au 1^{er} étage, si la résidence ne dispose pas d'un ascenseur.

Une commission s'est tenue le 20 janvier dernier lors de laquelle 29 demandes ont été étudiées :

- 22 ont été acceptées, les travaux débuteront dès le mois d'Avril,
- 5 ont fait l'objet d'une préconisation de mutation,
- 2 nécessitent des compléments d'informations.

Témoignage locataires :



« Daniel et Danièle sont locataires depuis 1998, afin de leur permettre un maintien à domicile et de faciliter leurs déplacements et pallier les difficultés qu'ils rencontrent dans leur appartement, ils ont été mutés en octobre 2021 dans un logement accessible par ascenseur. Un dossier a ensuite été fait pour l'installation d'une douche, de barres de maintien, d'un siège escamotable et d'un WC surélevé.

Les travaux ont été réalisés début décembre 2021.

3 mois après Daniel et Danièle trouvent les travaux très satisfaisants. Tout a été réalisé en 3 jours. Ils notent un très bon travail avec de belles couleurs. Ils soulignent le bon relationnel avec l'entreprise intervenante. Désormais, Daniel est rassuré, il utilise sans crainte sa salle de bain qui est adaptée à ses besoins ».

ACTUALITÉ

1^{er} diagnostic
« En marchant »

Dans le cadre de la Gestion Urbaine Sociale de Proximité du Quartier Prioritaire de la Ville (GUSP), la 1^{ère} visite diagnostic « en marchant », a eu lieu le 1^{er} mars dernier.

A cette occasion, les représentants de la SEM4V accompagnés de représentants de l'Etat, d'Arlysière, de la Ville d'Albertville et des associations de locataires se sont rendus sur les résidences : Les Tours Sainte Thérèse, Les Lutins, Le Bosquet, La Roseraie 1 et 2, La Contamine et La Résidence du Parc.

Le but de cette visite partagée, est d'échanger et d'analyser les points d'amélioration pouvant être portés dans les communs ou sur les abords des résidences présentes dans le quartier prioritaire afin d'apporter une meilleure qualité de vie aux locataires.

Une seconde visite sera organisée à l'automne 2022.

Vous participez à améliorer le
quotidien de vos voisins ?

Faites-nous un petit mail pour nous faire connaître vos actions afin que nous puissions les mettre en lumière :

communication@sem4v.fr



LA CONTAMINE

Avancée du chantier

DOSSIER

Les premiers coups de pelles ont eu lieu le 04 Janvier 2022 et devraient s'achever mi-Mars 2022.

Le chantier qui a débuté par la démolition du garage enterré situé entre les montées 881, 883 et 885, et qui s'est ensuite étendue aux bâtiments concernés, est actuellement toujours en cours.

Ensuite, jusqu'à fin avril, les entreprises concasseront les bétons restés sur site, et procéderont au remblaiement du terrain.

A partir de début mai, les installations de chantier devraient être retirées et le site de nouveau accessible à chacun.

Nous remercions l'ensemble des locataires qui, depuis le début du chantier ont été compréhensifs face aux diverses nuisances temporairement créées (bruit, poussières, horaires,...).



CIRCUIT COURT

Soutenir les producteurs locaux

Le circuit court est un mode de distribution alimentaire qui encourage la consommation de produits locaux = consommation plus raisonnée, respectueuse de l'environnement.

Il développe l'économie locale, reconnaît le savoir-faire paysan français, crée un lien de proximité et une relation de confiance avec les producteurs et les agriculteurs locaux.

Il s'agit d'une « vente directe ou avec un seul intermédiaire » : vente à la ferme, sur les marchés, en points de vente collectifs (magasins de producteurs), chez les primeurs de quartier...

En achetant des produits locaux, nous connaissons leur origine et consommons des produits authentiques, frais, de saison et de meilleure qualité.



ZOOM SUR...

Vos données personnelles protégées

Depuis le 25 mai 2018, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), la SEM4V prend les mesures utiles à la mise en œuvre de ce dispositif, qui a pour but d'assurer une protection optimale et permanente de vos données à caractère personnel (nom-prénom, N° de téléphone, adresse, date de naissance...).

Ce programme est placé sous la responsabilité d'un DPO (Data Protector Officer). Ce dernier procède régulièrement à des examens, des revues et des mises à jour des procédures en place. Il réalise également des formations et des sensibilisations sur la sécurité de l'information auprès du personnel.

Chaque administré possède le droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression (selon les finalités des traitements) des données le concernant. Il suffit pour cela d'adresser un courrier ou un mail motivé, joint de la pièce d'identité du demandeur à :

dpo.sem4v@lg-partenaires.fr ou à
SEM4V - à l'attention du DPO
417 avenue Perrier de la Bâthie
73400 UGINE

La CNIL propose des modèles de courrier sur : <https://cnil.fr/fr/modeles/courrier>

Valorisons notre
savoir-faire !!

SEM4V

PUBLICATION PERIODIQUE GRATUITE
REALISEE PAR LA SEM4V

NOUS CONTACTER

417 av. Perrier de La Bâthie
73400 UGINE

Tél. : 04 79 32 04 89
contact@sem4v.fr

URGENCE technique
en dehors des heures d'ouverture

0 805 288 388
(appel non surtaxé)

www.sem4v.fr

Depuis le 20 mars, le printemps est de retour !

L'arrivée du soleil est idéale pour aérer les logements (quelques minutes/jour), faire du nettoyage de printemps mais surtout pour le moral.

Alors profitez-en !!

Circuit court (suite)

Vous recherchez une adresse proche de chez vous ?

Rendez-vous sur notre site internet
www.sem4v.fr
rubrique « Actualité »
et visitez les liens disponibles.